



D. C. E.

CONSULTATION N°2025/04/01

Marché inférieur à 40.000€ HT passé selon une consultation simple

**FOURNITURES ET PRODUITS D'ENTRETIEN POUR
LES SERVICES DE LA COMMUNE DE DRAP**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le Lundi 7 avril 2025

OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation a pour objet les fournitures et produits d'entretien pour les services de la commune de Drap.

PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

MAIRIE DE DRAP
1 Place Georges Clémenceau
06340 DRAP
Téléphone : 04.97.00.06.30

Ordonnateur : Monsieur le Maire, Robert NARDELLI.

Comptable Publique assignataire des paiements : Monsieur de Trésorier payeur de Cagnes sur Mer.

FORME DU MARCHÉ

Le marché est passé selon les conditions suivantes :

Le nombre de titulaires qui sera retenu est fixé à 3.

DUREE

La consultation est conclue pour 12 mois.

La durée de validité des offres est de 90 jours.

PROCEDURE

Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

Le prix : 60%

Les garanties du candidat pour assurer et le respect des horaires et les jours de livraison : 40%

Après analyse des offres définitives, l'acheteur sélectionne l'offre économique la plus avantageuse au regard des critères ci-dessus et en tenant compte de leur classement final obtenu.

OBTENTION DES PIECES ET INFORMATIONS

Le présent DCE peut être téléchargé gratuitement sur le site de la commune de DRAP : ville-drap.fr

Les informations techniques et administratives peuvent être obtenues à :

➤ Administratives :

MAIRIE DE DRAP
Mme LEPORATI Françoise
Service des Marchés
1 Place Georges Clémenceau
06340 DRAP
Téléphone : 04.89.24.18.57

➤ Techniques :

Pour compléter les offres, Mme Séverine SCHNEIDER - Responsable Achat -06.19.19.73.36

[FOURNITURES ET PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE DRAP](#)

DEVIS ESTIMATIF

Les candidats devront joindre à la réponse le Devis Estimatif joint au DCE (Attention les quantités sont données à titre indicatif, la facturation sera établie aux quantités réellement livrées).

MONTANT DE LA PRESTATION

Le montant maximum de la prestation que la personne publique s'engage à passer durant la durée du marché est fixe à 40 000€ HT/an.

Pour chaque commande de la période du marché, il sera fait application des prix figurant au bordereau des prix unitaires joint au présent document.

RESILIATION DU MARCHE

En cas d'inexactitude des renseignements fournis par le candidat et non-respect des clauses définies dans le DCE, le titulaire encourt la résiliation de la demande.

PIECES DU DOSSIER DE CONSULTATION

- DCE
- DEVIS ESTIMATIF

MODALITE DE REMISE DES OFFRES

La candidature et l'offre sont transmises à l'adresse suivante :

marches.publics@ville-drap.fr avant la date limite de réception des offres soit le 2025 à 12h00.

Les offres transmises après la date et l'heure limites ne seront pas retenues.

Les candidatures et les offres sont rédigées en français.

Les montants sont exprimés en euros.

PIECES RELATIVES A LA CANDIDATURE

- ATTR11 Acte d'engagement
- DC1
- DC2
- Les documents prouvant les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (K bis, délégation de signature, etc...)
- Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels et les risques spécifiques de transport de personnes
- Indication des titres et qualifications professionnels de l'opérateur économique et notamment le document attestant de son inscription au registre de transport public routier des personnes.

CONTENU DU PRIX

Les prix s'entendent hors TVA. Ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales et parafiscales ainsi que les frais de repas du ou des chauffeurs. L'acheminement du véhicule vide sur le lieu de prise en charge et son retour à l'issue du transport ne peuvent donner lieu à une majoration de prix.

CARACTERE DES PRIX

Les prix sont unitaires.

Les prix sont établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres.

Les taxes (TVA et taxe parafiscale, le cas échéant) seront celles en vigueur au moment des commandes.

Les prix sont pour l'année en cours.

En cas de commandes d'éléments ne figurant pas au BPU, les prix appliqués sont :

- Ceux du catalogue du candidat affectés d'un rabais général de% (en chiffres)
- (en lettres)

FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

L'entreprise adresse une facture correspondant à la commande avec :

- le type de produits
- la date du transport, son lieu de départ, sa destination, ses horaires de départ
- le tarif HT des produits

Les factures sont envoyées sur CHORUS PRO au format électronique avec toutes les indications en vigueur.

Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global de 30 jours.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le Tribunal administratif de Nice est compétent pour tout litige concernant la passation ou l'exécution de de cette consultation

LE BESOIN

Les besoins concernant l'achat de petit matériel d'entretien (balais, franges, seaux, raclettes, éponges...) et de produits d'entretien (sanitaires, sols, multi surfaces, cuisine, alimentaire...) de papiers hygiéniques et essuie-mains.

DETERMINATION DE LA FOURNITURE

Le titulaire s'engage à fournir pendant la période des produits de qualité constante, dans les marques et conditionnement qu'il a indiqué dans son offre et pour lesquels il a été sélectionné.

Les emballages utilisés devront être conformes à la réglementation en vigueur.

La qualité des emballages doit être appropriée aux conditions et modalité de transport.

DISPOSITIF DE DISTRIBUTION

La consultation inclus également la mise à disposition gratuite, la formation et la pose par un technicien des centrales de désinfection, des distributeurs de savon, d'essuie-mains, des dispositifs de distribution de produits vaisselle pour la plonge et la grosse plonge, ainsi qu'un plan de nettoyage complet pour le service de la Restauration Scolaire ainsi que les services techniques (plus fiches techniques) à la charge du candidat retenu. **Le candidat retenu devra changer tous les dispositifs de distribution, si cela est nécessaire, à sa charge et cela dans un délai restreint à l'attribution de la candidature.**

Concernant les distributeurs, les chiffres ci-dessous sont donnés à titre indicatifs et peuvent variés selon les besoins et l'évolution de la collectivité :

- Distributeur essuie-mains environ 90
- Distributeur de papier toilette environ 108
- Distributeur savon liquide environ 88
- Distributeur centrale simplifié 4
- Distributeur doseur lave-vaisselle double (rinçage – lavage) 4

LIVRAISON

Les livraisons pourront s'effectuer de 6h30 à 9h00, à la Cuisine Centrale – Ecole de la Condamine – 06340

DRAP

Des horaires différents pourront être fixés à titre dérogatoire.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement 1

